



Nancy à la veille de la première Guerre Mondiale



LA VIE MILITAIRE

ARCHIVES
municipales
de Nancy

20^e Corps d'Armée

Place de la République

K^o 571
→ A

imitation
du Sénéchal

en vente

J'a...
de la pr...
comme le...
la musiq...
la Samue...
l'établisse...
Je joue...
mais j'ou...
que la...
mainc...
Il serv...
interroge...
habituell...
Je suis...
à ne s'espri...
j'aurai pren...

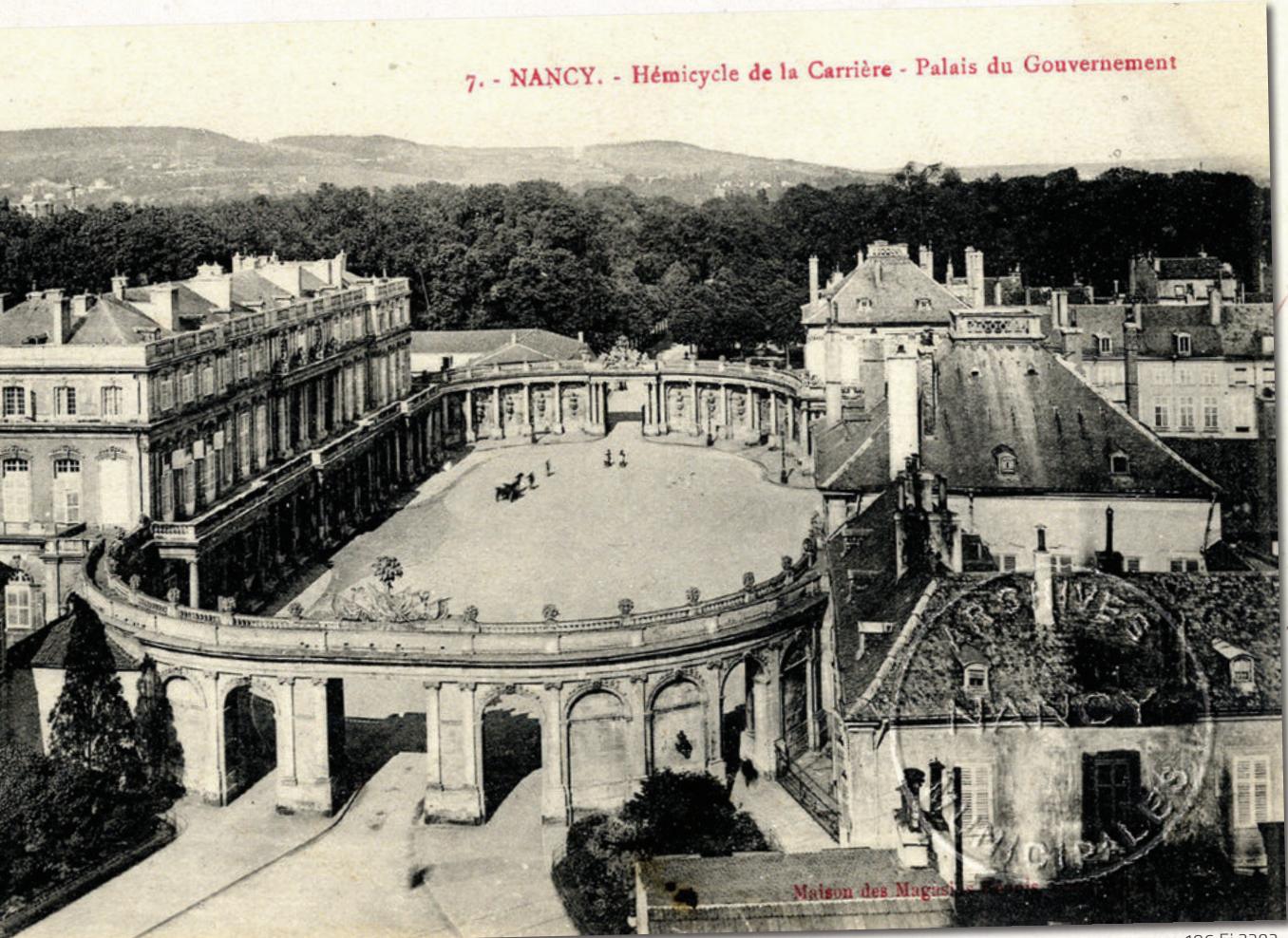


Après l'**annexion** de l'Alsace-Moselle en 1871, Nancy devient ville de **garnison** et se situe à proximité de la frontière avec l'Allemagne. Cette situation est à l'origine du déploiement de forces militaires et de la concentration d'établissements dans la cité. Nancy se dote, en effet, d'une importante garnison comptant 10 632 hommes au début de l'année 1914. Le bureau de recrutement est alors situé rue Sellier.

Toutefois, la situation militaire de Nancy est paradoxale : la ville est dotée d'une forte implantation militaire, mais elle n'est pas fortifiée. C'est une ville ouverte, vulnérable aux attaques.

Le **XXe corps d'armée** est implanté à Nancy depuis 1898. Son état major siège au palais du gouvernement. À la veille de la première guerre mondiale, il est commandé par le **général Foch**, nommé à ce poste en août 1913.

7. - NANCY. - Hémicycle de la Carrière - Palais du Gouvernement



106 Fi 2393

mée.
cy.
Nancy, le 21 Août 1913

Le Général Soline,
Commandant la 11^e Division,
Commandant d'Armes délégué
à Mairie de Nancy

de Nancy

Mairie de Nancy,

l'honneur de vous faire connaitre qu'à l'occasion
de officielle de commandement du Général Poch,
cez lors, une retraite aux Montlempy exécutée par
us et les saufpays de troupe de la garnison, au tout
23 Août à 21 heures sur le Rue Stanislas devance
ville.

irai le service d'ordre habilité dans Rue Stanislas
sous ordre de m'aider à donner des instructions
police municipale intéressante également que la
l'ordre pendant l'exécution de la retraite.

d'écrire que le circuitting des voitures guides être
sur le Rue Stanislas comme cela de faire
ent pendant l'exécution de la retraite.
mander également de m'aider à faire sortir
les 2000 Montlempy et 150 voitures que je
le vendredi 23 Août à 14 heures et cinq minutes

le vendredi 23 Août à la même heure
Verny ayant Mairie de Nancy, l'assur
considérant la plus distinguée.

NANCY, le 21 Août 1913
S.O. Le Lt-Colonel LORMEAU
Major de la Garde



2 H 492 001

Nancy compte cinq casernes et six régiments. La caserne **Thiry**, rue Sainte-Catherine, construite à l'époque du règne de Stanislas, abrite le 26e régiment d'infanterie et une partie du 69e régiment d'infanterie. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle plusieurs, quartiers sont construits à l'ouest de la ville : **Donop**, avenue de la Garenne, pour le 5e régiment de hussards (cavalerie), **Landremont**, rue du Sergent-Blandan, pour le 37e régiment d'infanterie, **Molitor**, rue du Sergent-Blandan, pour le 79e régiment d'infanterie, et **Blandan**, rue du Sergent-Blandan, pour une partie du 69e régiment d'infanterie.

Outre ces quartiers, il faut noter les casernes **Drouot**, à Vandoeuvre-lès-Nancy, pour le 8e régiment d'artillerie et **Kléber**, à Essey-lès-Nancy, construite en 1913-1914, pour une partie du 69e régiment d'infanterie.

Quant à la caserne **Hugo**, rue Philippe-de-Gueldres, elle accueille les directions de l'Intendance, du Génie, et de Santé du XXe corps d'armée.



106 Fi 1658



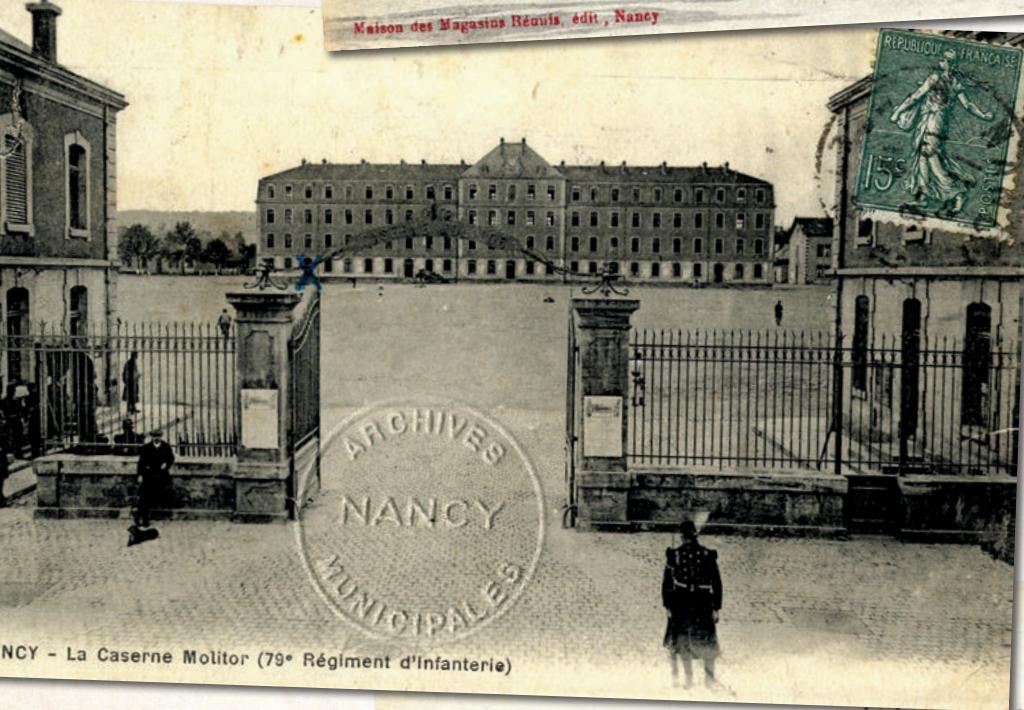
80. — NANCY. — Caserne Landremont.



106 Fi 1640



106 Fi 1662



106 Fi 1636

106 Fi 1642



Nancy le 5 Janvier 1914



M. le Maire
Monsieur le Maire,

Nous nous permettons d'attirer votre attention, sur la question du choix de l'emplacement des casernements, destinés au Régiment d'Artillerie qui va tenir garnison prochainement à Nancy.

Les journaux locaux nous apprennent que le Génie Militaire étudie actuellement cette question, et laissent entrevoir que ces casernements seront probablement édifiés à Essey.

Pourquoi le choix de cet emplacement ? Quelles raisons stratégiques aussi impérieuses peuvent appuyer un choix aussi malheureux à tous points de vue, aussi que nous le démontrerons ? Avec la rapidité des communications actuelles, avec les conditions dans lesquelles se fera la guerre moderne, on fera difficilement digérer aux profanes la nécessité d'établir de telles casernes dans des bas-fonds humides, qui ont le seul mérite de nous approcher de la frontière, de 2 ou 3 kilomètres.

Mais ces raisons techniques ne militeraient elles également pas pour le choix des hauteurs qui couronnent Nancy ?

D'autre part, des problèmes très sérieux se posent sur cette question ; le Génie Militaire n'est

pas qualifié pour les résoudre. Il nous a semblé, Monsieur le Maire, qu'il vous appartenait de nous faire, auprès de l'autorité militaire, le porte-voix du public Nancy, le grand intéressé dans l'affaire.

Si nous nous adressons à vous, c'est que nous sommes persuadés qu'une étude approfondie de la question permettra de concilier les intérêts généraux du pays avec ceux de la Ville de Nancy, sans sacrifier entièrement les uns aux autres.

Construire la nouvelle caserne d'Artillerie à Essey, ne profitera en rien à Nancy.

Nous proposons de soumettre au Génie, le choix des terrains du lieu dit "Clos Quatre Tents".

L'Avenue Boufflers, la Rue de Coul, la Rue de la Colline seraient les grandes artères qui profiteraient du mouvement commercial qui serait amenuisé dans ce quartier ; les communes de Laxou et de Maxéville profiteraient également de ce nouveau débouché.

Nous pensons, Monsieur le Maire, que vous ferez ressortir l'importance, pour Nancy, d'obtenir une compensation à ses sacrifices, dans l'augmentation de ses ressources qui résulterait de cette solution : Ochroï, nouveaux commerces, etc....

Nous vous ferons également remarquer que l'eau de Moselle, le Gaz d'Eclairage, l'Électricité y sont à portée ; l'eau de source est envoyée au Champ de Mars, par des turbines qui ont été installées par le Génie à



la Belle Fontaine.

Les carrières de pierre sont à proximité.

Il y aura donc économie très sérieuse : peu de travaux à effectuer et la construction à bon marché. Les prix modérés des terrains augmentent cet avantage.

La merveilleuse situation de ces lieux a d'ailleurs retenu à différentes reprises, l'attention des Pouvoirs publics : ce fut lors de la création du Parc d'Aviation, lors de la construction des casernes du 69^e; on y projeta même d'y construire la nouvelle Prison, puis enfin un cimetière.

Comment se fait-il donc que les communes voisines ont été choisies pour bénéficier des plus intéressantes de ces affaires.

Nous avons recours, Monsieur le Maire, à votre bienveillante autorité, pour appuyer notre demande. Vous serez aussi l'interprète de nos officiers, pour qui la question des logements à bon marché sera facile à résoudre dans ces parages.

Vous défendrez ~~enfin~~ la cause de nos soldats, dont la santé doit aussi entrer en ligne de compte; aucun endroit ne réunit de telles conditions de sécheresse et de salubrité. Vous avez créé Gentilly pour fortifier les poumons des enfants, vous aurez acquis la reconnaissance des pères de famille en permettant à nos soldats de respirer l'air pur de la forêt de Haye.

Nous vous en remercions à l'avance,
Et vous présentons, Monsieur le Maire, nos salutations
les plus dévouées.

Mayeur

au nom d'une assemblée
d'habitants de Nancy. Haut,
qui s'est tenue ce jour.



M. Mayeur
217. Rue de Coul. à Nancy

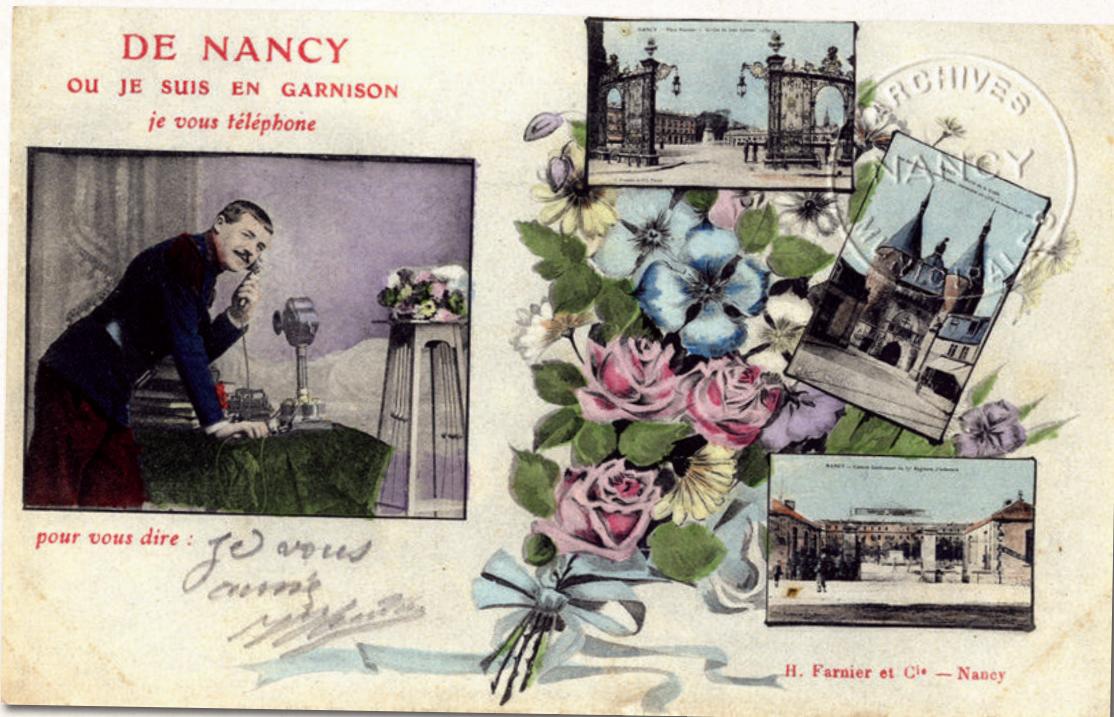
2 H 36 004



106 Fi 1669

L'*Annuaire de Meurthe-et-Moselle* de 1914 (AMN - coté 1 BA 13/37) fournit des informations sur la composition de l'état major des garnisons de Nancy (p.152-156), et dresse la liste des officiers de réserve et de territoriale habitant Nancy et le département (p.156-162).

L'**hôpital militaire Sédillot**, situé rue du Sergent-Blandan, construit en 1909 est occupé à partir de mars 1910. Comptant 450 lits, il a vocation à soigner les soldats ainsi que les anciens soldats. Son nom – attribué en octobre 1913 – vient de Charles Emmanuel Sédillot (1804-1883), un illustre médecin militaire.



106 Fi 1702

De fait, le quotidien des nancéiens est fortement marqué par la présence des militaires. Les habitants peuvent regarder les entraînements au cours Léopold, et assister aux concerts de musique militaire qui ont lieu dans les parcs de la Pépinière et Sainte-Marie. Ils participent aussi aux retraites aux flambeaux, qui ont lieu par exemple lors des cérémonies de prises de commandements et de départs, ou de la fête nationale.

Ainsi, malgré la tension régnant dans les Balkans depuis 1911 et le climat de guerre qui se précise en Europe, la présence militaire à Nancy permet à la population d'envisager l'avenir avec confiance.



106 Fi 1792



ARCHIVES MUNICIPALES

3 rue Henri Bazin
54 000 Nancy
Tél. : 03.54.50.60.70
Fax. : 03.54.50.60.71
archives@mairie-nancy.fr

www.archives.nancy.fr